

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2023-39 SEANCE DU 24 novembre 2023**

Date de la Convocation
20 novembre 2023

Date de l’Affichage
20 novembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents 7
Représentés : 4
Absents : 4

Objet de la délibération

Décision modificative n°7
Augmentation de crédit au
chapitre 68 pour provision sur
créances irrécouvrables

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Philippe BARRAULT **Adjoint**,
Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, M Pierre de MONTALEMBERT, M Daniel MATHÉ **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS et REPRESENTES

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Oriane PODEVIN représentée par Mme Pascale BACQUET
M Grégory THIBAUD représenté par M Daniel MATHÉ
M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT

ABSENTS NON REPRESENTES

SECRETARE DE SEANCE : Mme Pascale BACQUET

Le Maire,

VU le budget primitif 2023 de la commune de Boissettes,

VU la demande de la trésorerie sur l’état de calcul des provisions pour créances douteuses,

DECIDE, à l’unanimité, d’effectuer la décision modificative suivante :

-Section fonctionnement :

Chapitre 68-compte 681 dépense + 130,00 €

-Section fonctionnement :

Chapitre 011-compte 60618- dépense - 130,00 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 077-217700384-20231124-2023_39DELIB-DE



Fait à Boissettes le 24 novembre 2023

Secrétaire de séance
Pascale BACQUET

A handwritten signature in blue ink, reading 'Bacquet'.

Le Maire,
Thierry SEGURA

A handwritten signature in blue ink, reading 'Segura'.